

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Jonathan Moreau	1.1	Maire	44 100	22 050	11 265	
Jean-Pierre Lamontagne	1.2	Conseiller	14 700	7 350		
Alexandre D'Amour	1.3	Conseiller	14 700	7 350		
Daniel Laflamme	1.4	Conseiller	14 700	7 350		
Jason Bergeron	1.5	Conseiller	14 700	7 350		
Prescylia Bégin	1.6	Conseiller	14 700	7 350		
Denis Desaulniers	1.7	Maire suppléant	14 700	7 350		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).